

## POSTFACE

*Dans ce dernier tome, la priorité devait revenir au texte qui s'achève avec " ZZZ... ", l'article le plus attendu du dictionnaire. La place manque ici pour publier un bilan et des conclusions à la mesure d'une expérience aussi peu commune. Je m'en tiendrai à quelques problèmes concernant l'histoire et les particularités du Trésor de la Langue Française, et à la période 1977-1994 qui relève de ma responsabilité. Le lecteur voudra bien se reporter à l'importante Préface du tome 1 et aux Préfaces d'étape des volumes 2 à 8 où sont exposés les principes et les méthodes du dictionnaire, ses principales tribulations aussi.*

### DU TOME 8 AU TOME 16 :

*Associé dès son origine à l'ébauche du projet, mais investi dans d'autres tâches, j'ai accepté pourtant, à mi-parcours, de succéder à Paul IMBS son promoteur et premier maître d'œuvre. Sous réserve d'une seule exigence: avoir pour mandat de conduire un ensemble de recherches et de productions lexicographiques dont le dictionnaire ne serait que l'une des composantes. Ce qui me fut accordé par la Direction du Centre National de la Recherche Scientifique avec la création de l'Institut de la Langue Française, nouvel organisme dont la configuration répondait aux objectifs visés. En dépit des apparences, ce n'était pas là une démarche réductrice pour un TLF dont l'achèvement n'était pas d'emblée assuré, mais bien la condition nécessaire pour tenter de le faire aboutir dans les meilleures conditions. Pour permettre aussi à un organisme public au service de la langue nationale de renforcer son action sur le développement des sciences des mots et des technologies qui leur sont indissociables. On connaît FRANTEXT, la plus grande base de données textuelles littéraires à l'échelle mondiale. Si elle a pu être réalisée en 1985 et ouverte à la consultation de tous (avec la capacité actuelle d'analyser plus de 3.300 ouvrages des XVI<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), si un premier disque optique compact DISCOTEXT diffuse une partie de ces données, c'est bien à cette exigence que nous le devons.*

### MODALITÉS ET JUGEMENTS :

*Fort du bilan dressé par P. IMBS lors de son départ (Préf. au t. 7) et avec le concours actif de la majorité des collaborateurs en poste, j'ai pu mettre en place de nouvelles structures, faire appel à des participations supplémentaires, réorganiser l'élaboration du dictionnaire et son encadrement. L'objectif prioritaire n'était pas d'en accélérer l'exécution, mais d'accroître autant que possible ses qualités reconnues, sans préjudice pour la cohérence de l'œuvre (Préf. au t. 8).*

*Je me suis efforcé d'appliquer et de faire respecter les choix méthodologiques initiaux sans toujours les partager, ce que nul n'ignorait depuis la mise en route du projet. Les mesures adoptées (redistribution des tâches, normes rédactionnelles strictes, intervention de spécialistes éminents en qualité de réviseurs et de relecteurs, etc.), comme les impératifs existants, ont été négociés selon un principe simple: infléchir oui, transformer non. Leurs effets ont été favorablement perçus, si l'on en croit les jugements positifs de la critique. Je le rappelle ici en hommage à tous ceux qui, aux diverses étapes également importantes du travail, ont participé à l'élaboration de l'ouvrage.*

*Responsable du dictionnaire et révisant ligne à ligne les épreuves de chacun des 9 tomes à ma charge, j'ai vécu, pour ma part, plutôt les misères que les grandeurs de l'ouvrage. Je me satisfais d'avoir pu déjouer quelques-uns des pièges sans nombre inhérents à ce type de réalisation, et j'assume volontiers les maladresses ou les erreurs qui subsistent. Un expert des*

*plus autorisés (qui n'était pas des nôtres) décrit le TLF comme un grand chêne solitaire qui domine de haut la vaste forêt des dictionnaires. Sans la poésie de cette image écologique et flatteuse, je dirais plutôt que le TLF occupe une place demeurée vacante dans le paysage dictionnaire français. Les deux dictionnaires institutionnels, celui, fondateur et prestigieux, de l'Académie française, et le Trésor du CNRS ne sauraient être comparés pour des raisons trop évidentes. Pourtant, si l'on s'en tient à la seule complémentarité typologique, ils ont en commun d'assumer une fonction de « service linguistique » auprès des spécialistes de la langue, des dictionnaristes, et, à travers eux, d'un très large public. Aucun autre répertoire de langue ne partage ce risque ni cette lourde charge. Selon leurs finalités propres, les dictionnaires commerciaux remplissent avec succès les rôles dévolus à d'autres types de répertoires.*

#### **COHÉRENCE DE L'ENSEMBLE :**

*Un ouvrage d'une telle ampleur, qui a exigé, plus de trente années de travail d'une équipe nombreuse, selon les normes contraignantes du secteur public, ne pouvait se vouloir tout à fait homogène. Aucune œuvre collective d'importance, réalisée dans des conditions similaires ou même moins extrêmes, ne saurait y prétendre. Mais il convient de distinguer les évolutions délibérément négociées des distorsions accidentelles de l'histoire. Il faut imputer à ces dernières le déséquilibre entre les tomes A-C d'une part, et D-Z, d'autre part. Les dictionnaristes connaissent d'expérience la difficulté de gérer à la fois l'exacte distribution de l'espace typographique, le projet global et certains choix comme celui des mots et des acceptions, ou la pondération des syntagmes, exemples et citations. (Préf. des t. 4 et 7). Le TLF n'a pas échappé à l'écueil classique des dictionnaires à parution échelonnée: le volume excessif des développements rédactionnels initiaux, fussent-ils de qualité. À partir du tome 5, l'ouvrage a trouvé ses justes proportions qui ont pu être maintenues au prix d'une vigilance scrupuleuse. Et malgré un enrichissement sensible du contenu, l'ensemble dépasse de peu la tomaton envisagée (16 volumes au lieu de 14). Peu soucieux de gigantisme, certains ont déploré cette réduction drastique, mais personne n'avait les moyens de financer leur rêve. Qu'ils se rassurent cependant, les technologies nouvelles vont permettre de répondre à de telles attentes.*

*Relève en revanche de l'évolution volontaire ce qui touche aux méthodes d'analyse, aux limites chronologiques et aux enrichissements.*

*Des procédures ouvertes avaient été adoptées à dessein pour donner aux pratiques rédactionnelles la souplesse nécessaire. Les rédacteurs ont eu ainsi la possibilité de tenir compte, si besoin était, des acquis les plus récents de la linguistique et de la jeune science des dictionnaires. Les effets en sont surtout sensibles pour les articles monographiques développés. Dans le cadre du Trésor, expression lexicographique hautement complexe, une certaine distorsion (ou richesse) de traitement est là pour rappeler les avantages et les limites de chaque option méthodologique. Depuis 1980, en fin de volume, une liste des articles développés mentionne les noms de leur rédacteur et de leur réviseur principal.*

#### **LIMITES CHRONOLOGIQUES :**

*Anticiper sur la fin du siècle par le choix du titre Dictionnaire de la Langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle était, en 1971, date de parution du premier tome, une solution éditoriale raisonnable, compte tenu d'une date d'achèvement aléatoire et encore imprévisible. Au terme de la rédaction, il serait aisé, dans un Complément, de prendre en charge, en même temps que les corrections d'usage, quelques années supplémentaires qui pèseraient peu en regard de l'ensemble de l'œuvre.*

*Dans le corps du dictionnaire, les lecteurs attentifs auront relevé l'introduction de mots et d'emplois postérieurs à 1965. Selon un principe constant discrètement mis en œuvre, nos colonnes se sont en effet ouvertes à des usages plus récents. Pour les premiers articles, rédigés à partir de 1967, l'observation de la langue était conduite jusqu'en 1964-1965; il nous a paru légitime, pour conserver le même rapport chronologique, de faire évoluer la date limite des données enregistrées. Des dépouillements sélectifs ont permis de compléter le corpus initial analysé sur ordinateur; pour la néologie récente, nous avons le privilège de disposer des importants relevés réunis depuis 1965 dans les Archives du Français Contemporain intégrées à l'INaLF lors de sa fondation en 1977.*

#### **ENRICHISSEMENTS :**

*La nomenclature traitée à divers titres dans le TLF est la plus étendue de toutes celles que recensent aujourd'hui les dictionnaires du français moderne. Outre le nombre accru des néologismes, les enrichissements portent, pour l'essentiel, sur des termes technoscientifiques issus d'un corpus de presse et d'ouvrages spécialisés. Le TLF a pu ainsi faire écho à l'évolution accélérée et profonde qui marquait, d'année en année, l'usage du vocabulaire. La langue des écrivains, riche et diverse, demeure une référence obligée pour un dictionnaire de langue culturelle, mais elle demande à être complétée par d'autres pratiques de l'écrit, philosophie, histoire, politique, sciences sociales, économie, sciences et techniques, qui sont les véhicules privilégiés de la pensée et de la culture contemporaines.*

*Ces additions, qui portent la nomenclature globale à plus de 100.000 mots (soit 20 % de plus que le chiffre annoncé aux premiers souscripteurs), ont pu se faire sans répercussion notable sur le volume de l'ouvrage grâce à la pratique des regroupements morphologiques. Utilisé dès les débuts du dictionnaire, le procédé a été systématisé grâce aux rubriques Remarques, Dérivés et Composés, ou aux articles consacrés aux affixes et aux éléments formateurs de mots. Les néologismes trouvent place aussi auprès de l'unité de la nomenclature principale à laquelle ils sont corrélés. L'accès à cette nomenclature secondaire est facilité par les tables alphabétiques placées en fin de volume et un Index général figurera dans le Complément en préparation, la nomenclature de l'ensemble atteignant alors quelque 110.000 mots.*

#### **CONSULTATION DE L'OUVRAGE :**

*Le TLF a opté pour des procédures linguistiques et philologiques exigeantes, c'est un choix dont beaucoup de bénéficiaires se déclarent prêts à payer le prix. La présentation complexe des articles étendus tient au nombre élevé d'acceptions que l'acuité des analyses sémantiques a permis de dégager et qu'il convenait de traiter avec une égale finesse; de plus, le TLF est le seul répertoire de langue à référencer toutes les mentions fournies. La consultation y gagne en précision et en utilité ce qu'elle perd en légèreté. L'expérience a montré que les lecteurs habituels dominent facilement la logique de l'organisation des rubriques, les autres peuvent s'aider des plans qui figurent en tête des articles les plus importants. Ces véritables monographies sont une manne pour les chercheurs et certains autres dictionnaristes. Elles font l'originalité de l'ouvrage qui, s'il n'a pas en cela de concurrents, pourrait bien avoir quelques débiteurs devant l'histoire des dictionnaires de cette fin de siècle.*

#### **ÉTYMOLOGIE ET HISTOIRE DES MOTS :**

*La rubrique qui fait suite à la partie synchronique de chaque article est imprimée en petit corps et porte la mention « ÉTYM. ET HIST. », présentation discrète qui ne doit pas en masquer la portée. Son importance pour l'intelligence de la langue contemporaine et son intérêt dans l'attente de répertoires consacrés aux étapes historiques du français en ont fait la rubrique la moins touchée par les réductions d'espace typographique. Cela explique que, lorsque le sujet l'exige, elle soit plus développée que la première partie de l'article. L'ensemble de ces données, d'une richesse et d'une précision sans exemple dans notre patrimoine lexicographique, est tenu pour le véritable premier dictionnaire historique de la langue française. Ce qu'a mis plus encore en lumière la publication récente d'un dictionnaire de ce type. Il est vrai qu'aucune logique apparente ne semble imposer à un dictionnaire du français des deux derniers siècles de fournir le détail de l'histoire de chaque mot-vedette. Mais ces éléments permettent de replacer les usages décrits dans leurs diverses filiations morphosémantiques et livrent la clé de nombreux problèmes ou faits de langue modernes. Les rédacteurs diachroniciens ont bénéficié à la fois de l'enrichissement permanent des fonds documentaires de l'INaLF sur le français ancien, classique et moderne et de la contribution des Matériaux pour l'Histoire du Vocabulaire français qui regroupent aujourd'hui plus de 60.000 datations nouvelles.*

#### **PROSPECTIVE :**

*Nul ne pouvait douter que, le TLF achevé, le potentiel productif des programmes regroupés autour du Trésor et celui du dictionnaire lui-même allaient devenir prioritaires, conformément aux recommandations du Comité d'expertise pour l'après- TLF consulté en 1987.*

*Depuis plusieurs années déjà, certaines équipes conduisent des recherches sectorielles dans des domaines encore insuffisamment explorés comme les sciences et les techniques, les usages marginaux du français ou ses variétés régionales en France et en francophonie. Elles sont destinées à nourrir ou compléter des réalisations lexicographiques cumulatives ou partielles consacrées à la langue actuelle. Je remercie M. Robert MARTIN d'avoir bien voulu assurer cette continuité dans le cadre de sa direction de l'INaLF. Le suivi du dictionnaire devrait inclure, outre le Complément déjà mentionné, une édition complétée, largement enrichie, de la partie contemporaine du Trésor actuel. Réalisée et diffusée grâce aux moyens informatisés, cette extension contribuerait à promouvoir et à valoriser notre langue et répondrait à l'attente des utilisateurs spécialisés du TLF et à celle du public cultivé. Le Trésor Général des Langues et Parlers Français, noyau constitutif de l'INaLF dès sa création, est un cadre naturel pour ces initiatives.*

*L'informatisation du TLF (c'est-à-dire l'adaptation électronique du texte qui permet à l'ordinateur de « lire » le dictionnaire) est un enjeu majeur. Elle est inéluctable pour un ouvrage tel que le nôtre; aussi avait-elle été proposée dès 1981. Freinée par l'importance des moyens nécessaires, l'étude de sa réalisation est aujourd'hui très avancée. La version informatisée du TLF utilisée comme multidictionnaire (sur disque optique compact dans l'immédiat), permettra des consultations interactives croisées au bénéfice de nombreuses disciplines linguistiques ou tributaires des mots. Plus généralement, elle répondra à trois finalités principales. D'abord, servir de base éditoriale pour la préparation de nouvelles éditions ou productions dérivées (dont un éventuel Petit TLF) grâce aux facilités offertes pour enrichir, mettre à jour, modifier ou adapter la version initiale. Être ensuite une base de données pour interroger les grands corpus textuels du français moderne, et en particulier la partie XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. de FRANTEXT. Elle permettrait en particulier de dépasser les limitations imposées à la version imprimée du TLF en procurant toutes les attestations disponibles (et de réparer aussi certaines erreurs ou omissions). Contribuer enfin, à nourrir les bases de*

*connaissances et les outils linguistiques et métalinguistiques nécessaires aux recherches et applications du traitement automatique du français dont on sait qu'elles vont connaître un développement considérable dans un proche avenir.*

\*\*\*

*À peine achevé, le TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE DU 19<sup>e</sup> ET DU 20<sup>e</sup> SIÈCLE occupe déjà une place exceptionnelle parmi les dictionnaires du français. Cette part de réussite revient à l'équipe tout entière qui, toutes compétences confondues, symbolise la substance même du Trésor, œuvre collective s'il en est.*

*Au moment de clore cette étape, je tiens à remercier les autorités du CNRS qui ont soutenu la poursuite de cette entreprise avec persévérance, mais non sans inquiétudes, ce qui ajoute à ma reconnaissance. Je souhaite qu'elles éprouvent aujourd'hui la juste satisfaction d'avoir permis de doter le français d'un outil sans égal.*

*Comme en témoignent les pages initiales de chaque tome où figurent leurs noms, les contributeurs extérieurs français, francophones ou étrangers ont été de plus en plus nombreux à faire bénéficier le TLF de leurs savoirs et savoir-faire. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de ma très vive gratitude.*

*L'empreinte, successive et diverse, des responsables qui marquent chacune des deux étapes de l'œuvre, accuse la cohérence des charges solidairement assurées par une équipe, de la saisie des données à la publication du dictionnaire. C'est pourquoi, ensemble aussi, nous dédions cette première édition du TLF à la mémoire de Paul IMBS.*

**BERNARD QUEMADA**